



avril 2022

Mandataire :

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES
DE L'AVEYRON
UNITE PREVENTION DES RISQUES

9 rue de Bruxelles
Bourran - BP 3370
12 033 RODEZ - Cedex 9

Opération :

DEPARTEMENT DE L'AVEYRON
COMMUNES DU BASSIN VERSANT DE L'AVEYRON
MOYENNE ET BASSE VALLEE

PLAN DE PREVENTION DU RISQUE D'INONDATION
MOYENNE ET BASSE VALLEE DE L'AVEYRON

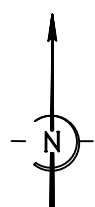
Commune
d'OLEMPS

01

ZONAGE REGLEMENTAIRE
La Brienne

Commune de
LUC-LA-PRIMAUBE

Echelle
1/10 000



Altimétrie rattachée
au système NGF69

Légende :

- RF** Zone non constructible (interdiction stricte)
- RC** Zone d'expansion des crues (interdiction)
- B** Zone constructible avec prescriptions simples
- BC** Zone constructible avec prescriptions hors zone d'aléa
- 685** Profil indiquant les cotes d'écoulement de la crue de référence (m NGF)
- Sens d'écoulement exceptionnel
- Limite de la crue de référence
- Périmètre de la zone d'étude du PPRI
- Limite communale

